

Ministère du Tourisme

Réunion du comité de pilotage sur la stratégie de développement du tourisme

Publication : 22 août 2017

La première réunion du comité de pilotage (COPIL) de la stratégie de développement touristique de la Polynésie française 2015-2020, s'est tenue lundi après-midi, sous la présidence de la ministre du Tourisme, Nicole Bouteau.

Initié en 2016, afin de veiller et évaluer la mise en œuvre de la politique publique du tourisme et d'informer le gouvernement sur la mise en œuvre de la stratégie, ce COPIL est composé de représentants du Pays, de la commission tourisme de l'Assemblée de Polynésie française (APF), du Conseil économique, social et culturel (CESC) et du syndicat pour la promotion des communes (SPC). Des représentants du Haut-Commissariat et de l'Institut de la Statistique (ISPF) participent également aux travaux.

Cette première rencontre a été l'occasion de dresser un bilan des statistiques de la fréquentation générale et de la fréquentation hôtelière. Les méthodes de collectes et les grilles d'analyse des données disponibles ont notamment été présentées par le Directeur de l'ISPF (Institut de la statistique de la Polynésie française). Les indicateurs montrent notamment que la croissance se poursuit de manière continue depuis 2011.

En outre des perspectives d'enquêtes et de suivi à mettre en place pour les années à venir, tant sur la petite hôtellerie familiale, que sur le secteur de la croisière, ou encore sur celui de la location de meublés du tourisme, ont également été évoqués. Un recours aux nouvelles technologies dans ce cas de figure permettrait notamment de simplifier et d'automatiser peu à peu la récupération de ces données, à la condition toutefois que chaque segment étudié soit suffisamment structuré. C'est d'ailleurs l'un des objectifs affirmés par la nouvelle réglementation en préparation pour l'hébergement, notamment pour les pensions de famille, qui doit être présenté d'ici la fin de l'année à l'Assemblée de la Polynésie.

Cette rencontre a permis également de faire le point sur l'observatoire du tourisme, créé également en 2016. Cet organe collégial de co-pilotage de la stratégie avec les professionnels, s'est déjà réuni trois fois depuis sa création. Le service du Tourisme a détaillé le compte-rendu des sujets évoqués, des perspectives, des problématiques sectorielles et des attentes exprimées. Pour compléter ces outils de gouvernance, Nicole Bouteau a rappelé la création, en juillet dernier, du comité de pilotage dédié à la Stratégie Croisière, qui permet la

collaboration des professionnels et représentants de la société civile, et aussi de se mettre collectivement en ordre de marche autour d'objectifs de croissance ambitieux mais réalistes.

Le financement du secteur touristique a aussi été abordé, avec le 11^{ème} Fonds Européen de Développement constituant un appui budgétaire au Pays, jusqu'en 2020, pour le financement du secteur touristique, pour un montant total de 3,58 milliards Fcfp.

Au premier semestre 2017, 42 actions sur les 134 listées dans la stratégie ont été mises en œuvre ou initiées. Le service du tourisme, dans cet esprit, a présenté à l'assistance le travail effectué sur la période 2016-2017 (et ce jusqu'au 31 mai dernier). Ce rapport annuel a été approuvé à l'unanimité par les membres du COPIL. En conclusion, plusieurs préconisations pour améliorer les capacités d'action du Pays ont été retenues et débattues, avec l'objectif que 2018 puisse permettre de dégager des synergies nouvelles au bénéfice de ce développement, de la formation et la professionnalisation, de la structuration et de la gouvernance du secteur.